



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 18/12/2018
Reçu en préfecture le 18/12/2018
Affiché le
ID : 033-200070092-20181213-2018_12_248_BIS-BF

SÉANCE DU 13 DÉCEMBRE 2018

2018-12-248 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77

Date de convocation : 7 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit le treize décembre à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des Fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON , Président, Fabienne FONTENEAU , Vice-Présidente, Anne BERTHOME , Vice-Présidente, Jean-Philippe LE GAL , Vice-Président, Anne-Marie ROUX , Vice-Présidente, Jean-Luc LAMAISON , Vice-Président, Catherine VIANDON , Vice-Présidente, Sabine AGGOUN , Vice-Présidente, David REDON , Vice-Président, Thierry MARTY , Vice-Président, Jean François MARTINEZ , Vice-Président, Georges DELABROY , Vice-Président, Jean Louis ARCARAZ , Conseiller délégué, Jean-Luc DARQUEST , Conseiller délégué, Michel MILLAIRE , Conseiller délégué, Bernard GUILHEM , Conseiller délégué, Jack ALLAIS , Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES , Jean-Luc BARBEYRON , Joël BAYLE , Marcel BERTHOME , Sophie CARRERE , Sandy CHAUVEAU , Mireille CONTE-JAUBERT , Jean Louis D'ANGLADE , Christophe DARDENNE , Laurent DE LAUNAY , Chantal DUGOURD , Philippe DURAND-TEYSSIER , Hélène ESTRADE , Philippe FAURT , Monique JULIEN , Fabienne KRIER , Bruno LAVIDALIE , Alain MAROIS , Pierre-Jean MARTINET , Paquerette PEYRIDIEUX , Bernard PIOT , Annie POUZARGUE , David RESENDÉ , Agnès SEJOURNET , Laurence ROUEDE , Loïc MANON , Josette TRAVAILLOT , Michel VACHER

Absents :


Gabi HOPER, Kléber AUDINET, Sophie BLANCHETON, Sylvie BOISSEL, Odile BONHOMME-TIBY, Nouredine BOUACHERA, Véronique DI CORRADO, Michel FOULHOUX, Chantal GANTCH, Jean-Paul GARRAUD, Michèle LACOSTE, Jocelyne LEMOINE, Odile LUMINO, Pierre MALVILLE, Jacques MESPLEDE, Gérard MOULINIER, Bernard NADEAU, Patrick NIVET, Alain PAIGNE, Monique MEYNARD

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jacques LEGRAND pouvoir à Philippe BUISSON, Jérôme COSNARD pouvoir à Georges DELABROY, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Gérard HENRY pouvoir à Bernard GUILHEM, Michel GALAND pouvoir à Monique JULIEN, Eric LACOUME pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Loïc MAGNAN pouvoir à Jean-Luc BARBEYRON, Francis PEJEAN pouvoir à Jean Claude ABANADES, Armand REIS-FILIPPE pouvoir à Jack ALLAIS, Christian ROBIN pouvoir à Anne-Marie ROUX, Denis SIRDEY pouvoir à Laurence ROUEDE, Corinne VENAYRE pouvoir à Sabine AGGOUN

Madame Sabine AGGOUN a été nommée secrétaire de séance

FINANCES ET FISCALITE
BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Envoyé en préfecture le 18/12/2018
 Reçu en préfecture le 18/12/2018 - 2/2
 Affiché le 
 ID : 033-200070092-20181213-2018_12_248_BIS-BF

Sur proposition de Madame Anne BERTHOME, Vice-présidente, en charge des finances et de la fiscalité,

Cette décision modificative a principalement pour objet :

- le montant définitif du FPIC ;
- l'inscription des rôles supplémentaires de taxe d'habitation, de taxe foncière et de CFE perçues à ce jour ;
- l'ajustement des produits de fiscalité définitifs ;
- l'ajustement des dépenses de personnel ;
- la subvention d'équilibre en fonctionnement du budget annexe « centre aquatique ».

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 3 décembre 2018,
 Vu l'avis de la commission « finances et fiscalité » en date du 3 décembre 2018,

Après en avoir délibéré,
 Et à l'**unanimité** (57 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire autorise Monsieur le Président ou son représentant à effectuer les virements suivants :

Budget principal – DM n°3

Section de Fonctionnement					
Chapitre	Sens	Objet	BP 2018	DM n°2	Total BP 2018
012	Dépenses	Charges de personnel	13 742 574 €	+ 250 000 €	13 992 574 €
014		Atténuation de Produits	12 244 062 €	+ 10 000 €	12 254 062 €
65		Autres charges de gestion courante	15 846 548,91 €	+ 43 350 €	15 889 898,91 €
022		Dépenses imprévues	100 000 €	+ 2 330 233 €	2 430 233 €
Total des dépenses				+ 2 633 583 €	
73	Recettes	Impôts et Taxes	37 332 355 €	+ 2 633 583 €	39 965 938 €
Total des Recettes				+ 2 633 583 €	

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 18 décembre 2018
 Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Président
 de la Communauté d'Agglomération du Libournais



(Handwritten signature)